

Législature 2020-2025

Délibération N° 968

Séance du Conseil municipal du **23 avril 2024**

**PROPOSITION DU CONSEIL ADMINISTRATIF RELATIVE A L'APPROBATION DE PLUSIEURS CREDITS D'ENGAGEMENT COMPLEMENTAIRES ET LES MOYENS DE LES COUVRIR**

Vu le crédit d'engagement de CHF 65'000.- voté par le Conseil municipal le 9 novembre 2021 (DM917) et le montant de la dépense totale de CHF 65'533.10 au 31 décembre 2023, laissant apparaître un dépassement de CHF 533.10,

Vu le crédit d'engagement de CHF 81'866.60 voté par le Conseil municipal le 8 mars 2022 (DM927) et le montant de la dépense totale de CHF 89'297.90 au 31 décembre 2023, laissant apparaître un dépassement de CHF 7'431.30,

Vu l'exposé des motifs du Conseil administratif,

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal

**DECIDE**

à la majorité simple

Par 15 oui, 0 non et 0 abstention sur 15 CM présents

1. D'ouvrir un crédit d'engagement complémentaire de CHF 7'964.40 pour couvrir les dépassements suivants :
  - CHF 533.10 : Fourniture et pose de panneaux de signalisation verticale
  - CHF 7'431.30 : Pour la réalisation d'une œuvre d'art sur la place du village
2. D'amortir les crédits complémentaires selon les modalités fixées pour les crédits initiaux

Le Président : Frédéric REVERCHON



La Secrétaire : Floriane SCHMIDT

